



COMITE DE PILOTAGE PEDT 2021/2024

MARDI 28 MARS 2023

ORDRE DU JOUR

- ▶ **Bilan du semestre**
- ▶ **Objectifs et axes prioritaires, retour sur le travail de concertation entre partenaires**
- ▶ **ZOOM sur les projets**
- ▶ **Echanges et questions**

BILAN DU SEMESTRE

- ▶ Les écoles
- ▶ Les services municipaux

Périmètre du PEDT 2021/2024:

Lundi – mardi – jeudi – vendredi :

- Accueils de loisirs du matin / midi / soir
- Mini-ludo en accueil de loisirs du soir
- Animations proposées par la ludothèque aux élèves de maternelle et primaire sur le temps scolaire
- Poterie à l'école maternelle
- Action de prévention avec la police municipale

Mercredi :

- Accueil périscolaire en EAJE des enfants entre 3 et 4 ans
- Accueil de loisirs 4 / 12 ans
- Atelier poterie trimestriel et annuel
- Activités sportives municipales trimestrielles et annuelles

Pendant les vacances scolaires :

- l'accueil périscolaire en EAJE des enfants entre 3 et 4 ans
- L'accueil de loisirs 4 / 12 ans

Calendrier de travail

Réunions trimestrielles ou
semestrielles

07 mars 2023

20 juin 2023

Animation du PEDT
Suivi des projets et des partenariats

COFIL
28 mars 2023

Etat des lieux du projet
Réussites
Difficultés
Points d'amélioration
Projets communs
Espace de partage entre les acteurs

OBJECTIFS ET AXES PRIORITAIRES

Plan d'actions défini et ajusté chaque année

- ▶ Maintenir le lien avec les familles et impliquer les parents par le biais des parents délégués (présence au COPIL)
- ▶ Penser la place des parents dans la construction et l'animation du PEDT en dehors des phases d'évaluation (participation aux activités / temps de rencontres et d'échanges)
- ▶ Associer les parents et les écoles aux projets parentalité (café des parents / accompagnement des familles allophones)
- ▶ Renforcer le lien avec les équipes enseignantes afin de développer des pratiques communes et une bonne communication et transmission des informations (réunions semestrielles ou trimestrielles)
- ▶ Penser la place des enfants dans le processus d'évaluation en les questionnant régulièrement à l'aide d'outils pertinents (travail sur les outils d'évaluation)
- ▶ Mettre en place un conseil municipal des enfants (projet en partenariat avec les enseignants)
- ▶ Permettre aux enfants de connaître les ressources de leur territoire (cycle randonnée en EPS)
- ▶ Mise en place d'un comité technique

OBJECTIFS ET AXES PRIORITAIRES

- ▶ Travail de concertation entre partenaires (élus - enseignants - services municipaux)

4 axes prioritaires

- Coéducation
- Continuité éducative
- Respect des besoins et droits des enfants
- Dynamique de territoire



Progrès réalisés / difficultés rencontrées / propositions
Résultats issus de la table ronde du 12 avril 2022

COEDUCATION

Développer des échanges réguliers dans un climat de confiance

Propositions

- ▶ Formaliser des temps de concertation entre les équipes enseignantes, le SEJ et les représentants de parents d'élèves
- ▶ Présence des référents SEJ au conseil des maitres
- ▶ Relancer un plan de communication pour faire connaître le LAEP
- ▶ Travail sur des outils communs pour les enfants allophones - Outils de la maternelle Givray à partager avec Prairial et Port Vieux.
- ▶ Solliciter des parents traducteurs pour faciliter les échanges dans la langue maternelle

Réalisations

- ▶ Lien informel pas de formalisation pour l'instant
- ▶ Pas d'invitation aux conseils des maitres
- ▶ Projet en cours, 2 matinées « portes ouvertes » sur des mercredis vont être programmées
- ▶ Formation à venir en août 2023 - outils sur Givray uniquement à redynamiser
- ▶ Interprétariat turc, arabe, espagnol ou portugais
Interprète extérieur ou ressources mairie / selon les situations il est important de prendre en compte la notion de confidentialité

COEDUCATION

Développer des échanges réguliers dans un climat de confiance

Propositions

- ▶ Proposition d'un café des parents dans les autres écoles
- ▶ Création d'une adresse mail pour les parents délégués, relayée dans les cahiers de liaison pour faciliter le contact entre les parents et les délégués

Réalisations

- ▶ Uniquement à Port Vieux maternelle depuis le lancement du projet.

Cafés parents à venir lors des actions d'accompagnement à la parentalité

- ▶ Créée à Port Vieux mater et élémentaire mais peu utilisée
- ▶ Les changements de parents délégués à chaque élection ne facilitent pas la dynamique et l'interconnaissance

COEDUCATION

Associer tous les acteurs concernés

Propositions

- ▶ Adapter les interventions de la police municipale pour proposer des actions aux écoles maternelles
- ▶ Interventions dans les écoles pour une présentation des métiers de la police et des différents métiers des acteurs gravitant autour des enfants

Réalisations

- ▶ Les interventions auprès des élémentaires sont difficilement adaptables aux maternelles toutefois des animations ludiques Ludo / police pourraient être envisageables

Engagement auprès des élémentaires
intégration dans le projet d'école (police)

- ▶ Réflexion autour d'un forum des métiers

COEDUCATION

Développer des projets partagés

Propositions

- ▶ Lors des réunions d'équipe enseignantes, intégrer un point concernant les projets envisagés sur l'année et le lien avec le PEDT
- ▶ Etendre le projet « débattre pour ne plus se battre » dans les autres écoles
- ▶ Concertation de tous les acteurs pour avoir une vision globale des activités proposées aux enfants sur l'année

Penser la continuité des projets sur les différents temps de l'enfant et les valoriser

Réalisations

- ▶ Le lien entre les projets scolaires et le PEDT n'est pas encore évident pour les enseignants, toutefois à PV mater, un point régulier sur le café parent est proposé à l'équipe enseignante.
- ▶ Mallory anime le projet avec 6 interventions de 2 h en 5^{ème} au collège Mistral. Pas d'action sur Messidor mais maintien de groupe de paroles.

projet en demande de reconduction sur Messidor – pas de mise en œuvre pour l'instant

- ▶ Réunion PEDT trimestrielle / travail commun à venir sur le rythme de la journée de l'enfant et les questions évaluatives pour le bilan de ce PEDT prenant fin en 2024.

RESPECT DES BESOINS ET DES DROITS DES ENFANTS

Propositions

- ▶ Redoubler d'attention envers le rythme des enfants
- ▶ Donner de l'information claire aux familles sur les différents projets et solliciter les familles à chercher l'information

Réalisations

- ▶ Les activités sont adaptées en fonction des saisons, de la fatigue et de la situation scolaire

Adaptabilité en fonction des besoins

- ▶ Programme SEJ à disposition sur divers supports/ activités variables en fonction des besoins des enfants
- ▶ Projet parentalité / large communication dans les écoles et transmission de l'information aux enseignants

RESPECT DES BESOINS ET DES DROITS DES ENFANTS

Propositions

- ▶ Vigilance sur les taux d'encadrement:
Les petits groupes d'enfants facilitent la disponibilité des adultes
- ▶ Favoriser le temps libre mais sous condition

Réalisations

- ▶ Problématique de personnel / difficulté de recrutement et beaucoup de turn-over
- ▶ Effectifs d'enfants importants qui permettent peu de temps libres sur le temps méridien
- ▶ Temps libres possibles lors de l'accueil extrascolaire (mercredis et vacances)

DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Propositions

- ▶ Se mettre en contact avec l'association randonnée de SME
- ▶ Démarrage du CME dès la rentrée 2022 et installation du conseil en novembre
- ▶ penser le lien intergénérationnel

Réalisations

- ▶ 24 élus / 2 commissions / des réunions en demi-groupe / une séance plénière en mars pour la présentation des projets
- ▶ Points abordés lors de la mise en œuvre du CME

Prévoir le repas de Noël des anciens un mercredi pour favoriser l'intervention du CME

CONTINUITÉ EDUCATIVE ET INTERCONNAISSANCE

Propositions

- ▶ Faciliter le lien entre les écoles et la crèche (mission EJE)
- ▶ Intégration des enseignants lors de formation hors EN.
- ▶ Trouver des espaces où partager les expériences de chacun

Réalisations

- ▶ Lien étroit avec la responsable ATSEM
1 mercredi par mois et 1 semaine sur 2 des vacances scolaires une ATSEM renforce l'équipe du SPE pour accueillir le groupe d'enfants dit « périscolaire ». Les retours des familles et de l'auxiliaire qui travaille en lien sont très positifs
- ▶ Participation PACAP
- ▶ Formation accueil des enfants et des familles allophones sur volontariat / proposition en interne par EN
- ▶ Réunions trimestrielles

CONTIUIITE EDUCATIVE ET INTERCONNAISSANCE

Propositions

- ▶ Prise en charge du handicap -
Régularité des liens entre acteurs qui accueillent l'enfant et transmission des informations.

Réalisations

- ▶ Accompagnement individualisé des enfants à besoins spécifiques (handicap, comportement ...)
maintien du lien école/ famille/ SEJ /agent ludothèque

Prise en charge et accueil d'enfants/familles en situation non pas de handicap mais de défaillances « sociales » mettant en difficulté les équipes

CONTINUITE EDUCATIVE –RESTAURANT MINICIPAL

Propositions

- ▶ Application smartphone pour faciliter les échanges avec les parents notamment sur les menus et leur composition en lien avec la loi EGALIM (origine de la viande, les allergies...)
- ▶ Invitation de parents pour découvrir la confection des menus, la fabrication des plats, goûter les réalisations.
- ▶ Visite de classes en cuisine (période octobre idéal)

Réalisations

- ▶ Mise à jour de l'application et information aux familles courant avril 2023
- ▶ Vacation d'une diététicienne en lien avec la responsable de la cuisine centrale pour travailler la composition des menus de la crèche
- ▶ 2 parents sont venus déjeuner au restaurant municipal, l'information est passée par le SEJ et le BM
- ▶ Projet en cours de réflexion

CONTINUE EDUCATIVE

échanges avec les familles

Propositions

- ▶ Mettre en valeur les différents outils de communication à disposition des parents
- ▶ Mails et flyers dans toutes les écoles quelques soient les actions
- ▶ Solliciter les équipes enseignantes pour la mise en place d'aide aux devoirs

Réalisations

- ▶ Page du site internet de la mairie / illiwap / bulletin municipal / facebook / application restaurant / portail citoyen
- Création d'un visuel à la rentrée sept 2023 affiché dans les écoles et reprenant tous les supports à disposition
- ▶ Transmission systématique des informations aux enseignants par le biais des 2 supports
 - ▶ A mettre à la réflexion

ZOOM SUR....

LES PROJETS EN COURS

ZOOM SUR...

Territoire Numérique Educatif (TNE)

Une stratégie numérique éducative au service de la réussite de tous les élèves



QUATRE OBJECTIFS

- 1** Former les élèves aux compétences numériques essentielles pour en faire des citoyens autonomes et éclairés
- 2** Réduire les inégalités scolaires en variant les pratiques pédagogiques, en classe ou à la maison
- 3** Renforcer l'inclusion de tous les élèves en situation de handicap en répondant aux besoins particuliers de chacun
- 4** Favoriser l'implication des parents dans l'accompagnement de leurs enfants tout au long de la scolarité

LES TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS : POUR UNE MEILLEURE ADAPTATION À CHAQUE TERRITOIRE

Le dispositif TNE offre
aux territoires l'opportunité
de bâtir un système éducatif
capable de répondre à deux
ambitions indissociables :
l'élévation générale du niveau
et une plus grande justice sociale.

Publics ciblés :



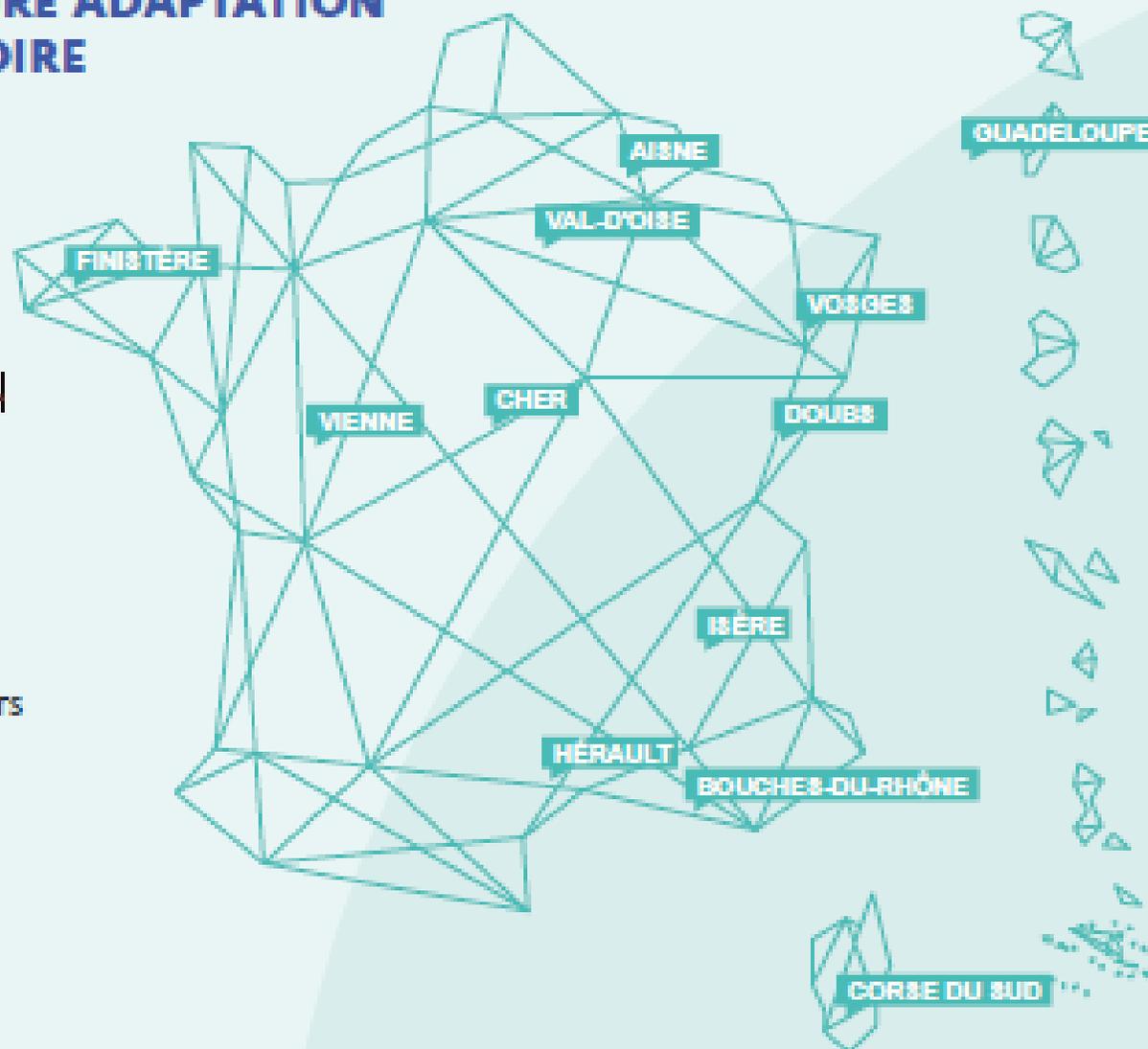
• Élèves



• Professeurs



• Parents d'élèves



Appel à manifestation d'intérêt du TNE

La stratégie pour le numérique éducatif se traduit notamment par :

- ▶ le déploiement des équipements numériques
- ▶ la mutualisation de contenus pédagogiques ou la formation des enseignants et des familles.

La démarche :

- ▶ Toute commune de l'Isère peut candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêt. Le maire dépose le dossier de candidature, en lien avec les équipes enseignantes des écoles concernées en prenant en compte les quatre piliers du Programme d'actions concertées.
- ▶ L'équipement matériel est subventionné à hauteur de 70% uniquement pour les écoles maternelles, élémentaires et primaires n'ayant pas encore atteint le socle numérique de base (plan SNEE) dans la limite de 200 000€ par commune.

Les autres pourront bénéficier d'un subventionnement à hauteur de 50%. Il est à noter qu'il y a obligation de doter l'école d'un Environnement Numérique de Travail, ENT, pour candidater.

La mairie de Saint Maurice L'Exil a répondu à l'AMI pour 6 classes maternelles sur 10 (4 étant déjà équipées)

ZOOM SUR...

le Conseil Municipal des Enfants

- Installation du CME le 09 novembre 2022
- Réunions chaque semaine le mercredi après-midi
- Passage dans les classes une fois par période pour rendre compte des séances et de l'avancé des projets
- Première réunion plénière le jeudi 09 mars 2023 – présentation des projets
- Un voyage à Paris en juin pour la visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale

ZOOM SUR...

Formation accueil des familles et des enfants allophones

- Formation des ATSEM en août 2023 avec le CASNAV

(Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs)

ZOOM SUR...

Restaurant municipal

Loi EGALIM - Objectifs

- ▶ S'approvisionner en produits bios et labellisés
- ▶ Diversifier les protéines par l'introduction du repas végétarien
- ▶ Communiquer sur les menus
- ▶ Lutter contre le gaspillage alimentaire
- ▶ Supprimer les ustensiles en plastique à usage unique
- ▶ Le projet alimentaire territorial porté par EBER CC

Les outils

- ▶ Les parents testeurs / l'application mobile
- ▶ Le self s'avère être un bon moyen pour lutter contre le gaspillage
- ▶ Projet en cours de construction avec les services de la communauté de communes

ZOOM SUR...

La ludothèque

- Organisation des accueils publics
- La place des parents dans les ateliers jeux
- Lien ludo et maternelle accompagnement des parents
- Soirées jeux avec parents animateurs
- Projet ados
- Suspension des mini-ludos périscolaires
- Organisation des animations classes en septembre 2023

ZOOM SUR...

Projet parentalité

- Appel à projet REAAP / CAF - Porté par le LAEP et son équipe d'accueillants
- De mai à décembre 2023 : 5 actions
 - ❖ Ludo motricité
 - ❖ Gestes qui sauvent
 - ❖ Maison Géante
 - ❖ Gestion des émotions / CNV
 - ❖ Cycloshow / Mission XY

Dates à venir

► **06 juin 2023 à 17h :**

première réunion du comité technique à destination des agents

► **20 juin 2023 à 17h :**

réunion trimestrielle, travail sur les outils d'évaluation du PEDT, concertation élus/services/enseignants



Echanges et questions



Retrouvez le PEDT complet sur www.ville-st-maurice-exil.fr / rubrique enfance – vie scolaire / PEDT

Messidor:

Ouverture d'une 7^{ème} classe dans les semaines qui ont suivi la rentrée, ce qui a demandé une réorganisation des classes.

Pas de maîtresse E, ni de psychologue scolaire en ce début d'année. (absences palliées depuis)

Le climat scolaire est apaisé et serein. L'inspection d'académie a été très présente en début d'année pour accompagner l'équipe et a fait le nécessaire pour l'affectation des AESH.

60h d'AESH hebdomadaire pour 6 enfants dont 2 avec des notifications IME non honorées.

L'école s'est portée volontaire avec Prairial pour s'inscrire dans une démarche d'évaluation portant sur 3 points :

1 - bilan du projet d'école

2 - autoévaluation

3 - évaluation externe par des conseillers pédagogiques extérieurs au secteur.

Cette évaluation permettra la proposition d'axes de travail pour l'écriture du prochain projet d'école.

Les périodes 4 et 5 sont propices à l'apparition de situations de violences, de conflits et de harcèlement mais l'équipe s'y était préparée notamment avec la mise en œuvre d'un protocole pour lutter contre le harcèlement.

A la rentrée 2023, l'école repassera à 6 classes avec une moyenne de 24 élèves par classe et 1 classe externalisée IME.

Maternelle Port Vieux:

Maintien de 4 classes. 2 enfants en situation de handicap avec un accompagnement de 12h d'AESH, les enfants ne sont pas scolarisés au-delà de ces 12h.

Le café des parents se poursuit avec une bonne fréquentation (15 à 20 familles). Les échanges sont plutôt informels mais les familles abordent des sujets en lien avec l'éducation et la parentalité.

Elémentaire Port-Vieux :

Prise de poste de direction sereine pour Simon Caillaux. Peu de problèmes de comportement et climat scolaire calme.

Les situations conflictuelles se résolvent assez vite sans conséquence sur le quotidien.

Accueil de 3 enfants en situation de handicap pour 24h d'AESH avec perte de 3h d'intervention pour pallier l'arrivée d'un enfant nécessitant une AESH en maternelle.

Monsieur Caillaux évoque un problème de communication avec le SEJ concernant le passage sur le temps méridien et la garderie. Situation évoquée en aparté avec la responsable du service afin de régulariser la situation.

Elémentaire Givray :

L'école conservera ses 6 classes à la rentrée.

2 enfants sont accompagnés par des AESH (1 à 24h et 1 à 6h) et 3 enfants en attente de notifications.

Madame Serre évoque le paradoxe des refus de notifications suite aux demandes de GEVA-SCO. En effet certains dossiers sont refusés au motif d'une prise en charge extérieure suffisante alors que les parents ont été contraints de mettre en place des solutions alternatives en attente des notifications. De plus, ces prises en charge ont un coût non négligeable pour les familles.

Le climat scolaire sur les périodes 4 et 5 est plus tendu. Un système de boîte aux lettres a été mis en place pour que les enfants puissent s'exprimer et que les enseignants puissent prendre du recul face aux diverses situations.

Deux classes ont le projet de travailler le lien intergénérationnel avec l'EPHAD Bellefontaine du Péage de Roussillon avec éventuellement le jeu comme outil support.

Concernant l'aide aux devoirs, 2 enseignantes seraient intéressées pour participer à ce projet et elles se tiennent à disposition pour discuter d'une éventuelle mise en oeuvre.

Conseil Municipal des enfants :

Une bonne implication des enfants, ils répondent également présents lors des cérémonies commémoratives.

2 projets en cours avec la mise à disposition de boîtes à livres aux abords des écoles et la réalisation d'une piste d'éducation routière en mode doux.

Accueil des enfants et familles allophones :

La formation avec le CASNAV a été proposée aux enseignants de maternelle mais leur compte d'heures formation est épuisé. L'inspectrice d'académie a pris connaissance du besoin et envisage de proposer la formation en interne en complément de la formation des agents.

Restaurant municipal :

La loi EGALIM engendre beaucoup de contraintes, tant financières qu'organisationnelles.

La hausse des coûts a des répercussions sur le budget global et l'approvisionnement connaît régulièrement des ruptures de stock de dernière minute.

La mise à disposition des familles d'une application mobile permettra de consulter facilement les menus, de connaître leur composition et leurs modifications éventuelles.

Ludothèque :

Organisation des accueils public :

La ludothèque propose diverses animations les mercredis lors des ouvertures au public.

Les soirées jeux à destination des familles avec enfants à partir de 8 ans sont systématiquement complètes ainsi que les soirées jeux adultes. A partir du mois de juin, des soirées spéciales adolescents seront proposées. Pour cela un tarif spécial d'adhésion sera proposé à moindre coût.

La place des parents dans les ateliers jeux est un atout important pour la mise en œuvre du projet et la ludothèque ambitionne de constituer un groupe de parents volontaires pour l'animation de divers évènements (soirées jeux / biennale...). Dès la rentrée 2023, une seule ludothécaire animera les ateliers, il est donc important de maintenir une présence régulière et suffisante de parents.

Lors des accueils de maternelles, de plus en plus de parents accompagnent les sorties et reviennent dans la structure après l'avoir découverte avec les enfants.

Pour l'année scolaire 2023/2024 les classes de maternelles seront accueillies 1 fois par période et non plus 1 fois par mois.

Les mini-ludos périscolaires n'ont pu reprendre face aux longues absences de certains agents.

Projet Parentalité:

Un temps de rencontre sera programmé ultérieurement avec les enseignants pour organiser les animations dans les écoles.

Service enfance jeunesse:

Une pénurie constante de personnel entrave le bon fonctionnement du service. Il devient très difficile de recruter et de pérenniser les équipes d'animateurs. Ceci implique donc des accueils à flux tendu qui ne sont pas propices à la mise en œuvre de projets.

Organisation du prochain COPIL

Suite à la demande des parents délégués, l'horaire de ce comité avait été déplacé à 18h30 afin que chacun puisse être libéré de ses obligations professionnelles. Malgré ce changement, seulement 2 parents délégués étaient présents sur 6. Ainsi, à l'unanimité il a été décidé de programmer le prochain COPIL à 17h00.